



LIGUE FRANÇAISE POUR LA SANTÉ MENTALE

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE : MEMBRE DE LA WORLD FEDERATION FOR MENTAL HEALTH
11 Rue Tronchet 75008 Paris - 01 42 66 20 70 - contact@ifsm.org

Colloque Santé mentale et protection de l'enfance

Mardi 5 novembre 2019

Organisé par la Ligue Française pour la Santé Mentale à l'Espace Reuilly (Paris 12^{ème})



Programme

Argumentaire

Comment la santé mentale dans l'enfance et notamment dans le secteur de la protection de l'enfance structure la santé mentale de l'adulte ?

A travers les interventions et témoignages des professionnels du soin psychique et de la protection de l'enfance, en France et au Canada, cette journée s'attachera à mettre en lumière les bonnes pratiques et à dégager des axes de réflexion et d'action à mettre en oeuvre pour contribuer à la santé mentale des enfants et des adolescents pris en charge par les services de protection de l'enfance.

Déroulé de la journée

9h	Accueil des participants
9h30 / 11h	<p>Dialogue entre Fabienne Quiriau, directrice générale de la CNAPE et le Dr Roland Coutanceau, médecin psychiatre (1h) : La santé mentale est une construction qui commence dès l'enfance. Les difficultés de l'âge adulte trouvent leurs origines dans l'enfance. Or les questions de santé mentale sont très peu prises en compte pour les enfants, alors que nous devrions être dans une logique de prévention.</p> <p>Fabienne Quiriau : La santé mentale dans la loi de protection de l'enfance (la grande oubliée ?) Dr Roland Coutanceau : Mise en perspective de la santé mentale de l'enfant à l'adulte Temps d'échange avec le public (30')</p>
11h / 11h30	Pause café
11h30 / 12h30	<p>Intervention de F. Jésus, pédopsychiatre, consultant "A l'occasion du trentième anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) : valoriser le droit de l'enfant à l'expression, en famille, à l'école, dans les institutions (de soins, médico-sociales, socio-éducatives et de loisirs) afin de contribuer à sa protection et à sa bonne santé mentale "</p>
12h30 / 14h	Déjeuner libre
14h / 15h30	<p>Table-ronde avec Pierre-Brice Lebrun, enseignant en droit dans le secteur social et médicosocial : Protection de l'enfance, autorité parentale et place des professionnels : que dit la loi ? Gabrielle Douieb, psychologue clinicienne : Les représentations de la séparation chez les enfants placés Un membre de l'équipe du Dr Nicole Guedeney : L'attachement chez les enfants pris en charge par les services de la protection de l'enfance, vers une révision des recommandations ?</p>
15h30 / 16h	Pause café
16h / 17h30	<p>Intervention de Philippe Gaberan, éducateur spécialisé et docteur en sciences de l'éducation, formateur : La dimension affective dans la relation éducative</p>

Intervenants pressentis	Contenus
Dr Roland Coutanceau, médecin psychiatre	Mise en perspective de la santé mentale de l'enfant à l'adulte
Un membre de l'équipe du Dr Nicole Guedeney, médecin pédopsychiatre spécialiste de la théorie de l'attachement	L'attachement chez les enfants pris en charge par les services de la protection de l'enfance, vers une révision des recommandations ?
Philippe Gaberan, éducateur spécialisé et docteur en sciences de l'éducation, formateur (sous réserve)	La dimension affective dans la relation éducative
Fabienne Quiriau, directrice générale de la CNAPE (sous réserve)	La santé mentale dans la loi de protection de l'enfance (la grande oubliée ?)
Frédéric JESU, pédopsychiatre, consultant	Valoriser le droit de l'enfant à l'expression, en famille, à l'école, dans les institutions de soins et médico-sociales afin de contribuer à sa protection et à sa bonne santé mentale, en lien avec le 30e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CDE)
Pierre-Brice Lebrun, enseignant en droit dans le secteur social et médicosocial	Protection de l'enfance, autorité parentale et place des professionnels : que dit la loi ?
Gabrielle Douieb, psychologue clinicienne	Les représentations de la séparation chez les enfants placés

Informations pratiques

PRE-REQUIS

- ▶ Aucun pré-requis n'est nécessaire.

OBJECTIFS DU COLLOQUE

- ▶ Définir la notion de santé mentale dans le secteur de la protection de l'enfance.
- ▶ Mettre en lumière les bonnes pratiques et favoriser le partage d'expériences.
- ▶ Dégager des axes de réflexion et d'action à mettre en œuvre pour contribuer à la santé mentale des enfants et des adolescents.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques et pratiques.
- ▶ Echanges avec le public.

PUBLIC DESTINATAIRE

- ▶ Acteurs de la protection de l'enfance, de l'action sociale et médicosociale, de la santé et de l'éducation.

DUREE ET DATES

- ▶ Une journée de 7 heures, le mardi 5 novembre 2019, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

LIEU

- ▶ Espace Reuilly - 21 rue Antoine-Julien Hénard - 75012 Paris
Métro : Montgallet ou Dugommier

COÛT

- ▶ 60 euros avec un exemplaire offert du *Grand dictionnaire de la petite enfance* (Dunod, 2018, prix public 32 euros) par Caroline Morel et Pierre-Brice Lebrun.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi (7 heures) sera délivrée à l'issue de la session.

Une convention de formation avec l'employeur est adressée sur demande.